Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT :

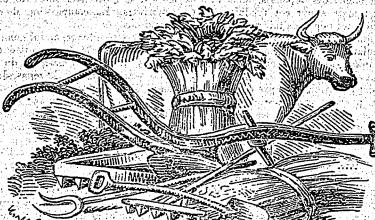
81.00; payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du ler 👑 🕊 avril, ler juillet, lerioc-ilobre, ou ler janvier.

On ne s'abonne pas pour e moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donne a ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Sila guerre est la demière raison des peuples, l'ogriculture don en etre la première.



ANNONCES:

Ire insertion; 8 cts. la ligne 2e "etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, in nous foulous conserver notre nationalite

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franço

CAUSERIE AGRICOLE

AUGMENTATION DES PRODUITS PAR LA BONNE TENUE ET LA NOURRITURE ABONDANTE.

and a fire to post of the year (Suite.) by

Quant à l'exercise, c'est une condition de bonne tenue que l'on ne peut mettre de côté. M. Eug. Gayot, disait quelque part : L'exercice est nécessaire, indispensable à tous les unimaux; la faculté de se mouvoir leur a été donné, afin que le mouvement servit à réveiller, dans chaque appareil organique, les forces de la viz, à soutenir leur action.

Cette règle est applicable à tous les animaux domestiques, e mais c'est surtout dans le jeune age que l'on doit tenir à leur procurer l'exercice nécessaire, car de là dépendra leur vigueur

Les inconvénients du repos trop prolongé sont nombreux et considérables. "Il trouble, dit le même auteur, l'harmonie des fonctions vitales,.... s'il ne provoque pas des maladies plus ou moins graves, il opère peu à peu une mutation (changement) profonde dans le corps vivant, et le moindre inconvenient des "changements qu'il occasionne alors n'est, pas celui de réduire presque à rien, l'énergie des organes du mouvement.....

On remarque que l'excès de repos amène plus rapidement que le travail et même plus que la fatigue, la ruine de la santé des aujets et une délientesse extrême qui en dépit des soins minutieux dont on les entoure les prédispose à contracter de nom-. breuses muladies. The second and shall shad any con-

Un exercice convenable au contraire, entretient la force, la vigueur, la santé et les facultés productrices des bestiaux, ces derniers sont moins fucilement affectés par les changements de température et de régime; ils ont plus de souplesse dans les articulations, leurs produits sont plus abondants.

L'animal à l'engrais seul pout à la rigueur être dispensé de d'hui car si leur culture a été facile, elle a été aussi imprécet exercice, et cela se comprend aisement. Il est mu dernier, voyante. On a ruine cette fécondité et on l'a réduite à ne pouterme de sa vie, le repos l'aidera à engraissor plus vite, muis si voir se soutenir qu'au moyen d'abondantes fumures.

après son engraissement complet, on voulait le laisser vivre, on ne reussirait qu'avec difficulté.

Pour tous les autres genres de production un exercise modéré est absolument nécessaire.

De l'élevage.—Nos lecteurs ne doivent pas s'attendre à voir sous ce titre des principes complets sur l'élevage de toutes les espèces animales entretenues dans une culture. Nous n'envisageons ici les bestiaux qu'au point de vue très général de la production, et nous donnerons les règles particulières à chaque espèce lorsque nous aurons terminé cette partie de l'enseignement agricole qui a pour objet la tenue du bétail.

En commençant, nous rappelons ce vieux proverbe, bien mal appliqué par un grand nombre de cultivateurs :

Ce qu'animal prend en jeunesse,

Il le continue en vicillesse.

L'application judicieuse de ce proverbe a fait la fortune agri cole de l'Angleterre et elle fera certainement la nôtre si nous lui donnons l'attention qu'elle mérite.

Nos pères cultivaient sans bestiaux de rente ou n'en possédaient qu'un très-petit nombre et cependant ils étaient riches. plus riches que ne le sont maintenant leurs descendants avec deux ou trois sois plus de bétail. C'est vrai. Mais nos pères avaient des terres récemment tirées du sein de la forêt, récemment défrichées et riches, par conséquent, de tous les principes fertilisants qui s'y étaient accumulés depuis des siècles. Alors, on se souciait peu d'engraisser le sol, car celui-ci n'en éprouvait nollement le besoin. Il suffisait de remuer un peu la terre et d'y déposer la semence, tout poussait comme par enchantement. Le rôle du cultivateur consistait en partie à se croiser les bras et à laisser-faire.

Mais le bou temps du laisser faire et du laisser aller est fini, nos pères l'ont chassé et leurs enfants sont maintenant forocs d'arracher péniblement au sol de chétives récoltes.

Ces terres autrefois si fertiles sont méconnaissables aujour-

Mais ces fumures, comment se les procurer, et surtout comment les obtenir au plus bas prix possible? Les pays les plus riches sous le rapport de la culture sont là pour répondre, leur exemple fait loi car leurs succès sont incontestables. Faisons comme eux. Gardons beaucoup de bétail, autant qu'on pourra en nourrir, et obligeons ce bétail à donner la plus abondante production possible.;

Le bétail entraîne certainement des dépenses, nous l'avons suffisamment fait connaître; mais si par ces produits autres que le fumier, il couvre toutes les dépenses faites pour son entretien et même s'il-donne quelques bénéfices en sus, nous ne voyons pourquoi cette spéculation ne serait pas acceptée. Car, on se procurera, de cette manière, une abondante quantité d'en-

grais dont le prix de revient est nul.

Tous les bestiaux cependant n'atteignent pas également ce but. Il en est même qui ne peuvent payer les matières qu'ils consomment au prix qu'on en obtiendrait sur les marchés, déduction faite pour les transports. On comprend facilement que les sujets de cette eatégorie ne sont pas ceux que nous préco-

maux domestiques le plus fort bénéfice, nous donnons depuis plusieurs mois, les principes sur la tenue générale du bétail; nous enseignons comment diminuer les dépenses et comment augmenter les produits. Notre tâche est maintenant presque terminée et nous avons pris pour dernier chapitre les principes généraux sur l'élevage, car l'élevage bien fuit est encore un moyen sûr d'augmenter les produits.

toute la vie de ce dernier, longtemps avant qu'il soit né et succès plus ou moins complet des spéculations sur le bétail.

Il influe sur l'animal avant la conception de ce dernier par le choix des reproducteurs, pendant la gestation par les soins qu'il donnera à la mère, et après la mise bas par l'action di-

recte qu'il aura sur cet animal.

Les sujets employés à la reproduction doivent avoir atteint un certain âge plus ou moins avancé suivant les espèces, mais avant lequel les jeunes sujets qu'ils pourraient produire ne seront que des êtres chétifs. En général, les mâles et les femelles dans les différentes espèces animales possèdent les propriétés reproductrices bien avant l'âge où il est avantageux de les faire agir. Mais on ne doit leur permetttre de satisfaire leur désir de reproduction que lorsqu'ils auront atteint la taille et la force convenables, et cela, pour les mâles et pour les femelles.

Pendant la gestation, les soins doivent être continus. Par exemple, une bonne nourriture sans excès, l'absence de travail pour les femelles appartenant aux espèces de truit, la cessation de la traite quelque temps avant le part chez les femelles luitières; en un mot, tous les soins propres à entretenir la santé et la vigueur de la mère sans lui permettre d'engraisser, voilà on quelques lignes les moyens d'obtenir des jeunes sujets sains

Puis, après la mise bas, la mère devra recevoir une alimentation abondante composée des matières les plus propres à favoriser la sécrétion du lait et cela même pour les femelles qui n'appartiennent pas aux races laitières, car c'est toujours un avantage pour le jeune sujet, si la mère a un lait abondant.

L'emploi du lait pour la nourriture des jeunes animaux doit durer un temps plus ou moins long suivant les espèces. Celles qui se developpent le plus rapidement sont aussi celles chez lesquelles l'allaitement est le plus court ; la règle à suivre c'est de continuer l'ullaitement jusqu'au parfait achevement de la à l'engraissement. Le prix de revient des jeunes animaux, du

que pour leurs petits les femelles ne tarissent qu'après cette époque. Or, l'homme travaille d'autant plus facilement et avec une espérance de succès d'autant plus fondée qu'il suit les ouseignements de la nature.

Vers la fin de l'allaitement, d'un côté, le lait quoique plus riche, devient moins abondant; de l'autre, les jeunes animaux ont grandi et éprouvent le besoin d'une alimentation plus forte, alors il devient nécessaire de leur donner un supplément de nourriture. La composition de ce supplément diffère suivant les saisons.

Si l'on est en hiver, on lui donnera une bouette claire, formée d'eau et d'une légère quantité de farine d'avoine ou d'orge, du grain bouilli ou mucéré, du foin tendre, haché et macéré puis, pour terminer le repas, du foin également tendre mais donné à son état naturel.

Si l'on est au printemps ou en été, l'alimentation est plus simple, car l'herbe verte que l'on a dans ces saisons constitue la nourriture la plus convenable pour les jeunes animaux, après

Peu après, le jeune élève est sevré, on choisit ordinairement Dans le but de faire connaître les moyens de tirer des ani la belle saison pour le sevrage; du reste, il est fortement recommandé par la science et par la pratique des meilleurs cultivateurs de fixer les saillies de manière que les naissances arrivent au commencement du printemps, de sorte que le sevrage pourra toujours avoir lieu pendant la croissance de l'herbe, et à tous les ages de la vie d'un animal domestique, presque toujours herbivore, l'herbe verte est la nourriture par excellence.

Mais si le paturage n'est pas très riche ou bien si l'herbe L'homme influe sur l'animal en bien ou en mal, pendant est devenue trop dure, il faudra ajouter du grain grossièrement moulu. Il n'y a d'exception à cette règle que pour les cultivamême avant qu'il ait été conçu. De l'homme, dépend donc le teurs qui n'aiment pas à avoir des bêtes bien venues. Qui sont ceux qui vondraient appartenir à cette catégorie? Aucun

sans doute.

Cependant bon nombre de cultivateurs, tout en désirant obtenir de beaux animaux, oublient trop souvent ce principe que les bestiaux ne profitent qu'en proportion de la nourriture et des soins qu'on leur donne.

Enfin, pendant le premier hiver, les jeunes sujets devront recevoir de bon foin, des racines si l'on en possède, et même quelquesois un peu de grain ou autres aliments sucoulents

suivant les espèces.

En un mot, pour résumer tous ces détails sur l'alimentation du jeune bétail, pendant toute la première aunée, ce dernier devra recevoir une nourriture abondante et de bonne qualité, car c'e-t dans le premier age que l'on détermine la vigueur, la force et le grand développement de tous les êtres organisés, sans exception.

Suivant les idées généralement reçues, les larges poitrines si enviées des connaisseurs ne s'obtiennent pas que par une bonne alimentation surtout dans le jeune age des sujets. Tout le monde reconnaît que la poitrine très développée est un indice de force et de grande aptitude pour la plupart des productions ordinaires du bétail.

Cette règle ne souffre pas d'exception, toutes les espèces, toutes les races, tous les individus y sont soumis.

Maintenant si nous envisageons la question au point de vue de l'amélioration des races, nous trouvons encore de plus fortes raisons à l'appui de la thèse que nous soutenons. L'augmentation de la taille, la précocité, c'est-à-dire le rapide développe-ment des forces et de toutes les facultés de l'animal sont la conséquence d'une alimentation copieuse dans le jeune fige.

Le bétail est plus tôt propre à la reproduction, au travail, dentition. La nature a pourvu à ce besoin, puisque même dans travail, de la viande, du lait, de la laine en est le résultat usles espèces sauvages et dans celles qui ne produisent du lait suré et immédiat. Ces conséquences ne sont-elles pas, assez importantes pour mériter la sérieuse attention de tous les cul-

REVUE DE LA SEMAINE

La presse protestante du pays a fait grand tapage en ces derniers temps à propos des affaires du Nord Ouest et surtout de l'exécution de Scott. Stupide autant que fanatique, elle a pris tous les tons de la fureur pour amener le gouvernement sédéral à déclarer une guerre à mort aux métis de la Rivière-Rouge. Malheureusement, plusieurs de nos journaux canadiensfrançais, pas mal empêtrés au milieu des mille idées incohérentes émises à cette occasion, n'ont pas su tenir une attitude convenable ni rendre une exacto justice au chef du gouvernement provisoire du Nord-Ouest, M. le président Riel. On dit que Sir Cartier a menacé ses collègues de donner sa démission si le cubinet adoptait les mesures d'excessive rigueur auxquelles on veut le pousser dans cette affaire, et que les honorables Letellier de St. Just et Dorion ont offert de se rallier à lui, advenant le cas où il serait obligé de remettre son portefeuille.

Pour donner satisfaction à certains criailleurs de la province d'Ontario, on a fait subir une enquête aux délégués du Nord-Ouest. Nous n'en connaissons pas encore le résultat.

Les volontaires canadiens, qu'on avait appelés sous les armes dans l'appréhension d'une incursion fénienne, ont été licenciés

ces jours derniers. A la Nouvelle-Ecosse, les deux Chambres, au moment où elles allaient être prorogées, ont adopté une adresse priant la

métropole de briser les liens qui retiennent cette province dans a confédération.

Les journaux d'Europe de la fin de mars nous apportaient une lettre de Mer. Bonjean, vicaire appostolique de Jaffna, île de Ceylan, à Mgr. l'Eveque d'Orléans. Dans cette lettre, l'Evêque missionnaire répond d'une manière irréfutable à certaines objections du célèbre auteur des Observations et de l'Avertissement à M. Ls. Veuillot contre l'opportunité de la désinition dogmatique de l'infaillibilité personnelle du Pape, notamment à celle qui représente cette définition comme un grave obstacle à la conversion des infidèles et des protestants. Grand nombre d'Evêques ont écrit directement à M. Ls. Veuillot, le priant d'insérer dans l'Univers la lettre de Mgr. Bonjean, à laquelle ils donnent leur adhésion pleine et entière. Parmi ces prélats, on remarque NN. SS. les Archevêques de Québec, d'Orégon-City, de Toronto, et les Evêques de Montréal, de St. Hyacinthe, d'Ottawa, d'Anthédon et de Vancouvert.

Dans un écrit assez récent, intitulé Réponse à Mgr. de Malines, Mgr. Dupanloup tache de maintenir debout toutes les pauvres raisons qu'il a alléguées contre l'opportunité de la définition de l'infaillibilité pontificale. Parlant de cette Réponse, le très-savant abbé de Solesmes, Dom Guéranger, reduit à sa juste valeur le savoir de Mgr. d'Orléans. Voici ce qu'il dit :

"Dans un moment si grave on peut bien aussi se demander quelle est la valeur de Mgr. d'Orléans dans la patristique. Mgr d'Orléans a assumé de lui-même une situation qui autorise tout enfant de l'Eglise à s'informer des garanties personnelles qu'il offre en fait de science ecclésiastique. Dans sa Reponse à Mgr. de Malines, il en appelle à l'histoire de l'Eglise qu'il se vante de posséder à fond.... Or, peut-on reconnaître une science assurée de l'antiquité ecclésiastique dans un écrivain qui fait de la célèbre Hypatie l'institutrice de Clément d'Alexandrie, qui propose cette païenne à l'imitation des dames chrétiennes, et inscrit son nom en tête de ceux de sainte Paule, de sainte Radegonde, de sainte Gertrude, de sainte Hildegarde, de sainte Catherine de Sienne, de sainte Thérèse ; qui, par un anachronisme sans nom, transporte au deux- Prélats ecclésiastiques quand cela convient à leur thèse, et la

ième siècle la docte platonicienne du cinquième, ou fait vivre le savant prêtre Clément deux cents ans après sa mort?.

" Franchement, on a mauvaise grâce de reprocher aux autres l'emploi malheureux de quelques apocryphes; quand on agit soi-même si librement avec la chronologie, et que l'on va jusqu'à recommander, à l'imitation des chrétiennes de notre temps, une femme que son orgueil retint dans les ténèbres du platonisme alexandrin, à une époque où avait déjà lui sur l'Orient le flambeau sublime d'un Athanase, d'un Basile, d'un Grégoire de Nazianze. Lorsque cette page d'un homme si vanté pour toute sorte de mérites, me passa sous les yeux en 1867, le livre m'échappa des mains. J'éprouvai, je l'avoue, un sentiment de confusion; mais je pensai qu'il fullait couvrir du silence une aberration qui révélait par trop l'inanité du fond. Si plus tard j'en ai parlé, sans toutefois désigner le nom propre, dans la Monurchie pontificale, c'est que l'on avait commencé l'agression, en colportant l'écrit français du docteur Doellinger, dans lequel l'accusation formelle d'ignorance de la tradition est audacieu-sement porté contre les défenseurs de l'infaillibilité romaine. Depuis, nous avons vu Orléans servir de centre à la propagande des Lettres du R. P. Gratry auprès du clergé français, pour lui apprendre que l'Eglise romaine, notre mère, est coupable de fulsifications et d'infamies, et que la croyance à l'infaillibi-lité papale ne repose que sur l'affirmation d'auteurs trompés et trompeurs. Il est temps de se regarder en face, et de peser une bonne fois la valeur de ces noms retentissants qui passionnent la curiosité publique, en excitant la sympathie des ennemis de l'Eglise et la douleur de ses enfants.

Jugeant à son tour les écrits de Mgr. d'Orléans, M. Ls. Veuillot dit : "Ils se ressentent de la décadence, de la hâte, du tumulte. Ils sont composés sans art, de pièces et de morceaux vulgaires, de lieux communs. Point de sévérité, point de sérénité, point de solidité, rien qui ressemble à un monu-ment, pas même à un édifice. Tout est construit uniquement pour porter un moment quelque artillerie. En effet, l'informe bâtisse se couronne de feux. L'artillerie éclate et la construction croule. Grand fracas, rarement beaucoup de morts.

Dans un triste écrit dont nous avons dernièrement rendu. compte, M. de Montalembert mourant se justifiait d'appeler. le Pape l'idole du Vatican, en disant que Mgr. Sibour, aucien archevêque de Paris, avait tenu le même langage. La Civillà. Cattolica, relevant cette partie de l'écrit de M. de Montalembert, dit:

" On suit que Mgr. Sibour fut d'un avis tout différent, tant qu'il fut chanoine de Nîmes et évêque de Digne ; ceux qui l'ont connu peuvent en rendre ce témoignage. Il n'est devenu tout-à-fait gallican que lorsque, devenu archevêque de Paris, il se fut entouré de quelques ecclésiastiques choisis sans assez. de discernement. Il fut alors facile de changer les sentiments de ce prélat, à cause de la notoire versatilité de son caractère, quoiqu'il fut orné do beaucoup de vertus et d'une grande pureté d'intention.

" Que prouve du reste le sentiment erroné d'un homme, même élevé à la haute dignité d'Evêque? N'y a-t-il pas eu souvent des Prélats ecclésiustiques, qui non seulement ont mal pensé, mais même out inventé et enseigné de désolantes hérésies? En vérité, il est curieux de voir M. de Montalembert. avoir une telle déférence pour une phrase de Mgr. Sibour, dans le moment même où il professe sa réprobation et son mépris pour les discours de Mgr. Parisis et pour les pastorales de Mgr. Salinis. N'étaient-ils pas aussi Evêques? N'étaient-ils pas d'une exemplaire piété et d'une profonde doctrine ? Pourquoi donc ne tient-on aucun compte de leurs paroles? Mais telle est la coutume des catholiques libéraux : exalter l'autorité des

fouler aux pieds quand elle leur est contraire. La raison en est qu'ils ont pour règle du juste et du vrai non la voix des Eyêques ou du Pape, ni même celle d'un Concile, mais seulement leur propre jugement : quiconque pense comme eux pense admirablement, quiconque les contredit est dans l'erreur. "

Parlant des entholiques libéraux, la Civiltà njoute : " Dans l'orgueil et dans l'obstination des catholiques libéraux se découvre une sorte de disposition à l'hérésie, nons oserions dire quelque chose de satanique qui épouvante, quoique ces catholiques n'en aient pas la pleine conscience. Veuille Dieu, dans sa miséricorde, affranchir toute ame fidèle d'un pareil esprit !

La 39e congrégation générale du Concile œcuménique du Vatican s'est tenue vendredi, le 1er avril. Dans cette congrégation on a voté sur l'ensemble du premier chapître du Schema de la Foi, qui a été approuvé à la quasi-unanimité: Sur toutes les questions où l'on a voté jusqu'i ci, il y a toujours eu quasi-unanimité. Les seuls prélats, à la tête du parti libéral et gallican, n'ont pas voté avec l'immense majorité.

A Monsieur l'écrivain du "Journal de Québec"

Monsieur.

Je viens aujourd'hui régler mes comptes avec vous, non pas pour vous donner satisfaction, car je ne vous en dois aucune; mais pour vous infliger devant votre public le châtiment que vous méritez. Veuillez me suivre, Monsieur, je vais vous aider à faire votre examen de conscience.

Vous souvient-il d'un fort malheureux article que vous avez publié le 11 décembre 1869 et dans lequel vous disiez que vous ne prétendiez ni blûmer ni appronver les adversaires de l'infaillibilité personnelle du Pape? Vous souvient-il que le 16 du même mois vous écriviez : "La question de l'infaillibilité personnelle du Pape est laissée à la dispute des hommes? J'ai cru devoir alors, en qualité de catholique et de prêtre tenant une plume, protester contre ces dires parce qu'ils blessaient l'intégrité de la foi catholique. Cette protestation vous a singulièrement déplu; ce n'est pas ma faute. N'ayant rien de valuble à me répondre, vous m'avez fait l'honneur de m'injurier, avec le savoir fuire qu'on vous connaît en pareille matière. En même temps, selon l'antique usage que suivent tous ceux qui, comme vous, se lancent dans une question sans en connaître le premier mot, vons avez fait des efforts inouis pour m'entraîner sur un terrain autre que celui de l'infaillibilité, où vous n'aviez pas le pied solide. Comme je tenuis toujours bon et que je vous rappelais sans cesse à la question, vous avez cru pouvoir vous tirer d'embarras en affirmant, le 5 février 1870. que jumais vous n'aviez dit qu'on fat libre de nier l'infuillibilité du Pape.

J'ai réclamé; et alors vous m'avez répondu, c'était le 17 février, que je vous accusais d'être personnellement contre l'infaillibilité du Pape, et que d'ailleurs je n'avais pas sujet de crier si fort, la question étant ouverte. Alors, je vous mis en demeure de constater, par des citations très-explicites de mes propres écrits, que c'était bien cela et cela seul que j'avais soutenu : que vous aviez grandement tort de prétendre que la question de l'infaillibilité était une question ouverte. Un peu embarrassé, qu'avez-vous fait? Vous avez bravement affirmé n'avoir rien dit ni pour ni contre l'infaillibilité personnelle du Pape; vous avez même ajouté que vous n'aviez pas dit que c'étuit une question ouverte. Je vous taxai alors de folie, et je pe crois pas avoir eu tort.

Il vous était dur de vous avouer battu, vous qui, envers et contre tous, voulez toujours avoir gain de cause. Or, comme

en me laissant désormais sur le terrain de l'infaillibilité, vous avez résolu de m'en déloger coûte que coûte. Pour en arriver ld, vous n'avez pas hésité à recourir aux moyens les plus iniques. Ayant appris que M. l'abbé l'ilote avait donné sa démission comme membre du comité de réduction de la Guzette des Campagnes, vous vous êtes emparé de ce fait, très-ionocent en lui-même; vous l'avez travaille, denature et torture au point de lui donner les proportions d'un immense scandale. A la face de tout le pays, vous m'avez représenté comme un fou, un écervelé, un perturbateur de l'ordre, et vous n'avez pas craint de dire que vous parliez ainsi d'après M'. l'abbé Pilote; vous avez conclu en disant que je suis un prêtre vraiment indigne du caractère que je porte. A ma suite, vous avez traîné dans la boue tous les prêtres du Collège de Ste. Anne. Ah! Monsieur, si je n'avais pas la charité que vous me reprochez de ne pas avoir, que je dirais de choses! Les outrages, que vous avez gratuitement vomis contre les MM. du Collége de Ste. Anne et contre moi en particulier, sont tels que jamais, je vous l'ai déjà dit, les Aubin, les Lusignan, les Buies du Pays de Montréal n'en ont laucé de plus graves à la face d'aucun prêtre. Tout en faisant cette ignoble besogne, vous prétendiez, prenant le ton de Tartusse, que vous creviez de respect pour le clergé.

Iudignement traité, comme prêtre surtout, j'ai dû me défendre; j'ai dû aussi venger, l'honneur des confrères que vous salissiez à mon occasion, afin de m'obliger à courber le front devant vous. Je me suis donc défendu, et, entr'autres choses auxquelles j'ai eu recours, j'ai mis au jour une conversation qui fait bien voir en quel mépris vous tenez tous les prêtres à peu près. Non seulement je pouvais agir ainsi, mais encore je le devais, car, comme vous attaquiez très-injustement et trèsgravement ma réputation, vous n'aviez plus droit à la vôtre. fort endommagée du reste et depuis longtemps. En pareil cas, la théologie me donnait même le droit de révéler des crimes. occultes. J'ai été bien loin d'user de ce droit, puisque je me suis contenté de rapporter une simple conversation que rien, absolument rien, ne m'obligeait à tenir secrète.

Cette conversation, qui mettait trop à nu votre tartuferie. vous l'avez représentée comme une invention, un mensonge, une atroce calomnie de ma part; vous avez invoqué vos trente années de service dans la presse pour infirmer mon témoignage. Ce voyant, je vous ai remis sous les veux toutes les abominations que vous aviez écrites depuis trois mois sur le compte du clergé. Tout le monde a pu voir alors que dans un laps de temps fort court, vous avez outragé gravement évêque et prêtres. Vous avez d'abord applique à Mgr. de Birtha une expression dont l'Ecriture ne se sert que pour qualifier Satun; vous avez ensuite tenté de flétrir la réputation de tous les Messieurs du Collège de Ste. Anne; vous avez enfin dit des prêtres en général qu'ils ont donné, dans la question. des classiques, le lugubre exemple des rancunes et des acharnements personnels.

Mais tout ce que j'ai pu vous dire, quoique l'exacte vérito, vous l'avez regardé comme non avenu. On a beau entasser preuves sur preuves pour vous convaincre publiquement de vos méfaits, vous passez outre sans en faire de cas, et, tout en accusant vos adversaires, d'être des menteurs et d'insignes onlouminteurs, vous n'exploitez, vous, Monsieur, que les champs du mensonge et de la calomnie. La chose est plus que suillante dans ce que vous venez d'écrire contre moi en date du 23 avril. Là, rappelant les odieux propos que je vous ai entendu tenir. sur le compte des prêtres, vous niez carrément les avoir tenus et vous me dites, qu'en les mettant à votre charge, je me suis rendu coupable d'iniquités. Vous njoutez : " De combien de vous ne pouviez pas donner facilement le change à vos lecteurs, calomnies atroces et d'inventions odieuses n'êtes-vous pas

coupable devant Dieu et devant les hommes, vous qui osez dire figure la polissonnerie suivante : "Vous vous êtes couvert de que vous êtes prêtre en toutes circonstances, et qui abritez de votre robe sacerdotale pour commettre cette lacheté (l'accusa-votre caractère sacré les choses qui répugnent le plus à l'hon-tion qui vient d'être certifiée); il est temps qu'on l'ouvre

neur, à la décence et à la dignité humaine.

·Vous savez bien, Monsieur, qu'en tenant pareil langage vous Eres cynique à tout ce qu'un homme peut l'être; je n'ai pas à vous en convaincre, car vous êtes de ceux dont l'Ecriture role." dit au livre des Proverbes : "Quand vous pileriez l'effronté dans un mortier, comme on y bat du grain, en frappant dessus nvec un pilon, vous ne lui otericz pas son effronterie; " mais le temps est enfin venu de convaincre votre public de ce que vous êtes, de ce que vous pesez et de ce que vous valez. Vous me demandez quels sont les autres qui ont entendu la conversation que j'ai rapportée ; vous voulez que je les fasse parler en leur nom. L'insolence, au degré où vous la portez, mérite d'être confondue : veuillez donc prêter l'oreille à ce qui va suivre. J'ai à vous faire part de ce que m'a écrit, il n'y a pas longtemps, notre ami commun, M. Elzear Pelletier, marchand à la Rivière-du-Loup, que vous regardez, de même que tous ceux qui ont l'honneur de le connaître, comme le type de l'honnête homme et du parfait gentilhomme. A la prière que je lui ai faite de rendre témoignage de ce que vous m'avez dit en sa présence, voici ce qu'il m'a répondu en date du 18 courant : " Mon cher ami,

"Ci inclus est le certificat que tu me demandes et que je ne
"te donne qu'à regret, vu les rapports amicaux qui existent
"entre moi et la famille de l'honorable M. Cauchon. Ce n'est
"que parce que tu es prêtre que je te l'envoie, car entre deux
"laïques je ne serais jamais intervenu.

" Tout à toi,

" ELZÉAR PELLETIER.

Voici le certificat dont il vient d'être parlé :

"Je, soussigné, certifie avoir entendu dire par l'honorable
"M. Joseph Cauchon, vers le mois d'août mil huit cent soi"xante et huit, en présence du Révérend M. Alexis Pelletier,
"prêtre, qu'il était heureux de voir que lui, M. Pelletier, sa"vait profiter de son instruction, tandis que l'on voyait des
"prêtres et des curés assez ignorants pour ne point écrire le
"français; que ses rapports avec eux, comme rédacteur d'un
"journal, le lui avaient prouvé mille fois, et qu'aussi, après
"deux ans qu'ils étaient curés, ils devenaient ventrus.

" Elzéar Pelletier."

" Rivière-du-Loup, 18 avril 1870.

Veuillez, Monsieur, lire encore la pièce suivante :

"Je, soussigné, certifie que l'honorable Joseph Cauchon, dans le cours du mois d'août mil-huit-cent-soixante-et-huit, m'a bien réellement tenu la conversation suivante : Les prêtres, les curés sont un tas d'ignorants; nos rapports avec eux pendant que nous étions à la la rédaction du Journal nous l'ont mille fois prouvé. Deux ans ne se sont pas écoulés, après qu'ils ont été chargés d'une paroisse, que vous les voyez devenir ventrus. Pourquoi cela? Parce qu'ils passent leur temps à rien; ils ne lisent que les journaux et n'étudient pas.

" ALEXIS PELLETIER, Ptre."

"Assermenté devant moi, à Ste. Anne de la Pocatière, le vingt-cinquième "jour d'avril mil-huit-cent-soixante- et dix.

"V. GARON, J. P."

Vous n'aviez pas besoin, Monsieur, d'être mis en présence de sel que celui de ces documents pour savoir que je disais vrai, et cependant, nés à la consomn dans votre dernier écrit à mon adresse, vous me lancez à la suffit.

figure la polissonnerie suivante: "Vous vous êtes couvert de votre robe sacerdotale pour commettre cette lacheté (l'accusation qui vient d'être certifiée); il est temps qu'on l'ouvre pour vous faire voir, dans votre affreuse nudité, devant le public et devant vos propres confrères, que vous compromettez et qui doivent amèrement regretter de vous avoir cru sur parole."

Je finis: vos procédés me soulèvent le cœur de dégoût. Vous êtes ce qu'on a toujours dit: un écrivain sans conscience et sans vergogne; rien d'honnête ni de sacré n'est à l'abri de vos indécentes et brutales insultes. La folie seule rend explicable le mystère de votre conduite. Pauvre homme! Allez maintenant cacher votre visage offensant:

LE RÉDACTEUR DE LA "REVUE."

P. S.—Le Journal de Québec est prié de reproduire.

Fabrication du beurre

La fabrication du beurre est une opération importante pour le cultivateur, car de la quantité de ce produit dépendra le prix plus ou moins élevé qu'il en aura sur les marchés.

Dans le barattage de la crême le point le plus important c'est d'opérer à une température qui ne dépasse pas 55 à 58 dégrés Fahrenheit. Pour remplir cette cond tion, les moyens

diffèrent suivant que l'on est en hiver ou en été.

En hiver, il faut réchausser parce que la température est toujours trop basse. Pour cela on plouge la baratte dans l'eau
tiède ou on y laisse séjourner de l'eau chaude pendant un
quart d'heure ou une demi-heure. En été, on place la baratte
dans l'eau froide et on opère pendant le moment le plus frais
de là journée. La baratte à double sond est ici très-précieuse.
Le beurre extrêmement sin ne s'obtient qu'avec de la jeune
crême et l'on sait le battage tous les jours. Il est vrai que l'opération est plus longue et que la proportion de beurre rendue
par la crême est moins sorte; mais l'extrême sinesse du beurre
est à cette condition.

Après le battage vient le délaitage, opération importante qui consiste à extraire du beurre fabriqué tout le petit lait qui y est enfermé. Si le délaitage n'est pas fait avec soin le beurre se conservera mal.

Enfin, on termine l'opération par la salaison.

Il existe divers procédés de saluison : tantôt on emploie du gros sel, tantôt du sel fin et quelquefois on ajoute différentes substances telles que sucre et salpêtre. Tous ces procédés no

sont pas également parfaits.

La salaison an moyen du gros sel, est la moins parfaite et d'ordinaire le beurre qu'elle donne est peu estimé. Cela se conçoit, les fragments de sel étant plus gros ne pourront pas se répartir aussi facilement dans toute la masse et la conservation sera difficile ou bien il faudra en augmenter la quantité, ce qui entraîne cet autre inconvénient de rendre sa consommation impossible autrement que pour la préparation des pâtes.

Le sel fin ne possède aucuns de ces inconvénients et cette différence est si bien connue que les meilleurs fabriquants de beurre on rejeté depuis longtemps l'emploi du gros sel.

Le sel employé doit être parfaitement desséché au four puis réduit en poudre. On sale le beurre en le pétrissant avec le sel ainsi préparé.

La proportion de sel à employer est d'une livre par 16 à 20 lbs de beurre; le beurre de première qualité demande moins de sel que celui de qualité inférieure. Pour les produits destinés à la consommation immédiate une livre de sel par 24 livres

Le docteur Anderson a indiqué un mode de salaison trèsemployé aujourd'hui en Angleterre et qui donne au beurre un goût et un arôine délicieux. On compose une poudre formée de deux parties de sel fin, 1 partie de sucre et une de salpêtre. Une livre de cette poudre est suffisante pour 16 livres de beurre. Ce dernier doit être bien pétri et pressé dans le vase où on le doit conservr.

Ainsi préparé, le beurre, ne prend pas immédiatement un goût très agréable, mais au bout d'une quinzaine de jours, il acquiert une saveur qu'aucun autre beurre ne prend naturellement.—J. D. S.

Travaux du mois d'avril (Suite.)

Vaches.—C'est dans ce mois que les veaux arrivent en plus grand nombre. Les cultivateurs qui entretiennent des vaches dans le but presque exclusif de faire du beurre, préserent les vélages d'avril a tout autre; d'ailleurs, il est actuellement plus facule d'élever les veaux.

Les vaches qui ont vêlé de bonne heure peuvent maintenant être mise au niâle; pour cela, on les laisse sortir tous les jours,

pendant quelque temps avec le taurean.

Veaux à l'engrais.—On continue l'engraissement des veaux venus en mars ; mais il y a rarement profit à les nourrir plus de six a hun sémaines. On accélère singulièrement l'engraissement en leur donnant chaque jour deux on trois œufs, qu'on leur fait avaler avec la coquille ou qu'on leur donne avec le lait.

Des boufs d'engrais — C'est encore à cette époque que se terminent les engraissements d'hiver. Bien peu de cultivateurs récoltent assez de fourrages pour se livrer à cette spéculation; aussi la concurrence est-elle peu forte et le prix des animanx gras très-élevé.

L'agriculteur qui veut vendre ses animaux gras doit pouvoir Inter sans trop d'inferiorité avec les borchers qui viennent les lui acheter. Un des moyens les plus sûrs d'y arriver est le pesage vivant. C'est sur les chiffres que fournira ce pesage que l'en-

graisseur pourra déterminer son prix de vente.

Moutons.—C'est en avril que se termine l'agnelage, c'est aussi un des meilleurs mois pour cette opération importante; car la nourriture verte que les brebis pourront prendre quelques semaines après la mise-bas facilite extraordinairement l'élevage, tant par l'augmentation de la lactation chez les mères que par l'herbu que les agneaux peavent consommer. Pour ces raisons, on devrait déterminer les saillies de manière que les agnelages arrivent dans ce temps-ci.

Les avantages de ce système seront encore plus grands lorsque les progrès effectues dans la culture permettront de donner aux bêtes ovines un logement spacieux et bien clos, et des ra-

cines pour leur alimentation.

Porcs.—Reaucoup de truies mettent bas pendant ce mois, et on a remarque que les porcelets nes a cette époque sont beancoup plus vigoureux que cenx des portees suivantes; aussi doit-on choisir parmi les premiers les individus que l'on destine à la reproduction.

On ne doit pas laisser après la mère un trop grand nombre de petils; généralement une truie forte peut en nourrir dix a douze; mais une jeune n'en nourrira que huit au plus.

A mesure que les petits grandissent, on augmente la qualité et la quantité de la nourriture.

Volailles.—La ponte est active en avril, et il faut tenir le poulailler chaud et propre.

Les oies commencent à s'accoupler, la femelie construit son nid; s'il est mal placé, on lui en fait un autre que l'on dispose comme le premier et on y place à proximité de l'enu et du grain.

On prendra les mêmes soins pour les canes qui éparpillent leurs œufs un peu partout.

Les dindes commencent à pondre vers la fin de ce mois. Un mûle suffit pour six femelles.—J. D. S.

Petite chronique

Depuis plusieurs jours nous avons un ciel constamment nuageux; le soleil n'apparaît que par intervalle. De plus le vent de nord-est persévère toujours. La température est ordinairement froide et hunide. La neige fond lentement. Les travaux des champs ne commenceront pas avant l'arrivée du prochaîn mois. Cependant, dimanche dernier a eté une journée remarquablement belle, le soleil était brillant, et la brise tiède comme en été.

On considère le temps du sucre comme terminé dans nos endroits. Il y en a en très peu de fait, et l'on peut s'attendre a le payer cher, puisqu'actuellement il vaut déjà 10 cts la livre.
 L'Union des Cantons de l'Est.

- Plusieurs cultivateurs de Ste. Julie de Somerset se sont procurés au prix de S4 le minot, dans leur paroisse, du blé magnifique provenant de la récolte faite sur la ferme-modèle de Ste. Anne. Plusieurs aussi ont semé l'an dernier, de l'avoine de Norvège qu'ils s'étaient procurés au bareau de la Gazette des Campagnes. Ils sont tres-satisfaits de leur récolte, et se proposent d'en semer plus encore cette année.—Idem.
- Beaucoup de personnes friandes lu premier sucre d'érable de la saison, ont deja dévalisé les magasins où se vend la sève so-lidifiée Dernierement on remarquait aux vitrines d'un de nos premiers magasins d'épiceile une quantité considérable de sucre d'érable. En deux jours les gourmands enlevèrent l'approvisionnement. Ce magnifique sucre presque couleur aibâtre, provenait d'une magnifique érablière appartenant à M. Octave Lambert de Belœul.— Pays.
- Le printemps a commence très à bonne heure cette année, au grand regret des sucriers. Voilà près de quinze jonrs que nous joutssons d'une température d'été et à peu pres aussi long-temps que les sucres sont terminés. Il s'en est fait peu dans les cantons de l'Est comparativement aux autres années. C'est une grande perte dans cette partie du pays. Les semences sont commencées dans les cantons voisins. Lundi dernier, nous avons vu bon nombre de cultivateurs à l'œuvre, dans le Canton d'Eaton. Esperons que les semailles de bonne heure vont nous assurer une abondante récolte, surtout celle de blé. Pionnier de Sherbrooke.
- M. Ol. Perrault, cultivateur de Ste. Victoire d'Arthabaska, a labouré marili, 12 du conrant. M. A. Gagnou a aussi commencé ses labours lundi dernier.— L'Union des Cantons de l'Est
- La société d'agriculture du comté d'Hochelaga a fait l'acquisition, pour la somme de \$1,000, du magnifique cheval, le Lion du Canada, appartenant à M. Noël Georges Dufresne de Ste. Anne d'Yamachiche.
- La société d'agriculture du comté de Nicolet, No. 1. a acheté pour la société 5 veaux de race améliorée, au prix de \$40 chacun, dont un acheté à Danville, et les autres chez MM. Narcisse Grenier, Adolphe Brassard, Napoléon Brassard et Joseph Bergeton de St. Grégoire.

A un membre de la société d'agriculture de Kamouraska.— Nous ne pouvons pour le présent publier votre bienveillante correspondance. Elle pourra, plus tard, nous être d'une grande utilité; on nous fournira peut-être l'occasion de nous en servir avantageusement. Suchons attendre!

RECETTES

Pour les blessures

Pour les blessures occasionnées par un corps qui pourrait déterminer le trismus (lock-jaw), tel que clous, aiguilles, etc., lavez la partie malade avec du lessis doux ou avec de l'eau dans laquelle vous avez fait fondre de la perlasse et bandez-la avec une couenne de lard. L'essence de térébenthine est aussi très-bonne. Du savon mou et du sel ou de la craie maintenue humide sont également de bons préservatifs contre le trismus(lock-jaw). Mais si, par négligence, cette aflection dangereuse fait son apparition recourez immédiatement au médecin.

Cependant, s'il vous est impossible de recevoir les soins médi-

caux nécessaires, vous emploierez les moyens suivants : Prenez un vomitif ou un purgatif, avec un bain chaud pour détendre les nerfs et quelque calmant une fois tous les quatre heures. Si lo trismus ne còde pas à co traitement, prenez des injections addi-tionnées d'une espèce de the d'ipécacuanha avec du laudanum dans la proportion d'une demi-once à une once.

Contre les panaris

Procurez-vous des racines de clajeux (iris versi colore) et de la moutarde de première qualité; prenez une poignée de cha-cune de ces substances, faites bouillir en vase clos avec une chopine de saindoux ; coulez a travers un linge, ajoutez quatre cuillerées à the de goudron et faites bouillir à petit feu. Vous anrez ainsi un onguent que vous appliquerez sur le panaris jusqu'à ce qu'il aboutisse. Lorsque le panaris est abouti vous ajoutez de la cire et de la résine et vous composez ainsi une emplâtre qui appliquée sur le doigt malade amène une prompte guérison, et sans cela sans avoir à craindre la perte des phalanges du doigt.

L'iris de nos jardins bouillie sur un fen donx, additionnée d'un peu de farine, pour en faire un cataplasme, est encore un remede

aur et efficace. On dit que la racine d'ellebore bleue est aussi un remêde trèsefficace: A A MA TO THE

FEUILLETON

LAFILLEDUBANQUIER

SECONDE PARTIE

VΙ

La panthère noire (Suite.)

Vous lui avez dit de vivre : et alors, apportant avec elle tonte la fortune de ses pères, elle a fui le pays où elle a failli mourir, et yous a suivi dans votre froide patrie. Vous m'avez parfé un jour des motifs de convenances qui ne permettent pas toujours aux hommes de choisir pour compagne la femme qu'ils prêsèrent : les Indiens de Javane ne connaissent pas ces subtilités ; quand des obstacles les arrêtent, ils les brisent. Jaguarita à complé sur la promesse de celui qui s'est dévoue pour la sauver,

- Et, murmura Mortagne, si en parlant ainsi j'avais été inconsidéré ; . . . si j'avais été guidé seulement par le désir de vous arracher d'un pays où vous étiez condamnée à mort, de relever votre courage abatto, et, en un mot, de vous donner la force de

Par un mouvement prompt comme l'éclair, elle s'éloigna de

lui. Vous, être faux! s'écria-t-elle, et les yeux enflammes. Mais alors, que serais-je venu faire dans votre pays glacé? Il fallait me laisser monrir là-bas... si j'étais certaine que Elle s'arrêta, et éleva sa petite main dont les doigts étaient

fortement crispés.

Vous me tueriez Jagnarita? dit Rodolphe, d'un air dedaigneux.

Non, répondit-elle; mais je la tuerais, elle, celle que vous

Mortagne ne rit plus; son front se chargea tont à coup de sombres pensées, et, se jetant sur une pile de coussins, il fit signe à l'indienne de s'asseoir sur le sofa.

Et, supposous, dit-il d'un ton dégagé, qu'un fait comme celui dont il est question se réalise, quel sort vous reserveriez-vous, a vous? Company of the American

an institution divide

Et entr'ouvant les plis de sa robe de mousseline, elle prit un petit flacon de cristal qui était suspendu à son cou par une chaine

- Vous êtes folle! dit Mortagne ; c'est du poison de l'upas Oui, repliqua-t-elle, nu poison que mes compatriotes recueillent au risque de leur vier C'est lu seve de cet arbre sous equel tout meurt; son ombre seule tue jusqu'aux serpents les plus venimeux, gasean areusun

18781 etaer 18

- Allons, se dit intérieurement Rodolphe, je me suis fourré là dans un bel embarras! Pour une fois que j'ai voulu faire le bien avec désintéressement, cela m'a singulièrement réussi! - mais qui aurait cru aussi que cette Javanaise, dont j'avais pensé faire une servante, on quelque chose comme cela, aurait jamais eu de pareilles prétentions!

- Mais, ajouta-t-il, en voyant Jaguarita qui faisait briller le

flacon à la lumière, il y a un remède, à ce poison.

Oui, répliqua-t-elle, un seul, et vous l'avez la ! Elle indiqua une bague, que Mortagne portait à l'un des doigte

de la main ganche. Dans cette bague était enchassée une petite pierre unie et d'un

blen påle. C'était le célèbre bezoar, une pierre bien connue dans l'île de Java, comme le seul talisman contre le terrible poison de l'upas. Pour cela, il suffisait de faire dissondre cette pierre dans de

- C'est le présent que je vous fis, continua Jagnarita, lorsque je montai a bord du navire qui allait vons emporter. Vous m'avez sauvée, vous dis-je, vous ne voulez pas me laisser dans cette île où je suis condamnec, je ne vous quitterai plus; et, fidèle à l'èducation et aux principes que j'ai reçus au milien d'un peuple où votre Dieu n'est point connu, j'ajoutai en vous montrant ce fla-con : " Le poison est à moi, a vous de garder l'antidote. Si jamais je bois ce poison, ce sera lorsque vous serez présent, et il ne dépendra que de vous que je vive ou que je meure. Mortagne rit, mais d'un rire forcé. Il voulut lui prendre la main

mais il la laissa retomber, en voyant qu'elle était froide comme

la glace.

Il se leva précipitamment.

Voilà longtemps que vous êtes seule, dit-il, et la solitude est mauvaise conseillère, surtout pour vous, dont l'imagination ne peut concevoir comment et ponrquoi un Européen n'est pas libre d'agir comme s'il était dans les bois de la Malaisie. Il faudra que je trouve quelqu'un pour vous tenir compagnie.

J'ai Salek, répliqua l'Indienne brusquement.

Et elle étendit le bras vers un coin éloigné de l'appartement où, au milieu de la demi-obscurité produite par les plis des rideaux, brillaient les yeux d'un animal à moitié cache.

Les pranches de ses yeux qui étincelaient comme deux émerandes étaient fixes et immobiles, guettant chaque mouvement, chaque regard de la jeune Javanaise.

Salek! dit Mortagne, d'un ton dédaigneux ; c'est au moins,

un ami fidèle.

- Salek m'aime, répondit Jaguarita, et voilà pourquoi moi aussi je l'aimo.

- Vous devriez la tenir enfermée dans sa cage, dit Rodolphe; vous ne vous exposeriez pas ainsi a de déplorables accidents.

- Salek me connaît et ne touchera jamais qu'à ceux que jo désignerai à sa vengennce.

Mortagne, qui avait pris dans ses mains la pipe d'ambre que la Javannise se plaisait à fumer, la jeta sur le tapis avec colère.

— C'est pire que de la folie! dit-il, j'ai beaucoup à faire de-

main, et l'ai besoin d'avoir l'esprit calme ; je vous reverrai bien-

Il traversa l'appartement précipitamment, et, avant qu'eile pût le retenir, il souleva la tapisserie et sortit.

Juguarita, les bras étendus, resta immobile comme une statue. et les yeux rives sur l'endroit par où Mortagne avait si soudainement dispara.

- Kalu s'est trompé, dit-elle. Il est sincère....

Il est faux!

Ces trois mots frappèrent son oreille comme le sifflement d'un sernent.

Elle se retourna.

Kalu, l'Indien, étnit derrière elle.

Il avait les bras croises sur sa poitrine, et dans le regard qu'il fixait sur elle, brillait un fen sombre et haineux.

Pendant ce moment, ces deux êtres étranges se regardérent en silence.

Jaguarita fut la première qui prit la parole.

- Tu mens ! dit-elle, tu mens ! et cela dans un but égoiste et que je ne connais pas! Tu hais cet homme. Je le sais, . je le ડ્રેલ્ટર્ડ કોલેલ 🞾 સ્ટ્રેન્ટર્સન્ટર્સિંગ મેં...

و المحمد من المحمد المح

sens. Avoue que tu le hais, Kalu!

- Jo le hais, répondit celui-ci, avec calme.

Et tu crois en lui?

- Non.

Jaguarita poussa un cri sauvage, et, saisissant sur la table près de laquelle elle se tenait debout, une petite dague malaise, elle l'éleva à la hauteur de la poitrine de l'Indien.

— Dis que tu as menti! cria-t-elle; rétracte ce blasphême,

ou, quoique le même sang coule dans nos veines, quoique nous ayons puisé la vie à la même source, tu vas mourir

Un seul coup, une seule égratignure, et Kalu était mort. Cependant il demoura calmo et impassible, les yeux toujours fixés sur ceux de Jaguarita.

Un sourire de mepris entr'ouvrit ses levres.

- Frappe, dit-il, et frappe au cœur. Mais je te le repête, tu n'as jamais touché le sien.

La dague trembla dans la main de l'Indienne, mais elle ne s'abaissa pas.

Il est faux? murmura-t-elle; tu peux le jurer?

Kalu étendit la main droite.

Je le jure, dit-il, sur la mémoire de notre mère.

La dague tomba de la main de Jaguarita; et, par une révolution de sentiments, elle cacha son visage avec les plis de sa robe,

Kalu posa la main sur son bras.

Assieds toi, Jaguarita, dit-il; assieds-toi, et quand tu m'auras écoulé, nous songerous aux moyens de nous venger.

- Nous venger! répéta-t-elle.

Et alors, elle rejeta en arrière ses longs cheveux noirs qui cachaient ses youx humides de larmes, et redressa fierement la tête d'un air de défi et de menace.

Il y avait en elle quelque chose du lion du désert qui sent le

danger et qui s'apprête à l'affronter.

J'aime Rodolphe Mortagne, dit-elle, le regard voilé par les pleurs, et quoique le serment que tu viens de prononcer me soit deux fois sacré, je ne puis croire....

Kalu lui montra les coussins.

Assieds-toi, dit-il; écoute, et tu seras son juge.
 Jaguarita obéit machinalement.

A mesure que Kalu parlait, son visage devenait d'une pâleur livide. Ses yeux se séchèrent et s'emplirent d'une sombre lumière ; ses narines se dilatèrent, et ses lèvres se serrèrent.

Son nom? demanda-elle, d'une voix basse et étouffée.

Kalu, je venx son nom.

Le Javanais s'approcha d'elle, et lui murmura quelques mots à l'oreille.

Puis, le triomphe du tigre sur les lèvres, il se glissa en un clin d'œil, hors de la chambre.

Jaguarita, la tête cachée dans les coussins, était plongée, dans de sombres réflexions, quand une sorte de gémissement attira son attention.

Elle releva la tête, et vit deux yeux ronds et brillants qui étaient fixés sur elle.

C'étalent ces mêmes yeux que Rodolphe Mortagne avait remarqués.

C'étaient ceux d'un animal, et du plus terrible, encore, de son espena, de la panthère noire de Java.

Petite, mais donée d'une force enorme, longue de corps, mais souple comme un serpent; la tôte ronde, et la posu rayée, elle était aussi g acieuse qu'elle était dangereuse.

Dangereuse! oni, mais pas pour Jaguarita.

Elle lui était, à elle, fidèle comme un chien, douce et gentille comme un agueau.

(A continuer)

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1869

E Soussigné donne avis que le vingt-deux du courant il a été nomme Syndie Officiel pour le Comté de Temiscouata, en verta da dit acte, par le Juge du District de Kamouraska;

J. ELZ. POULIOT,

. Avocat.

Rivière-du-Loup, 24 mars 1870.

DICTIONNAIBE GÉNÉALOGIQUE

Nous donnons avis que les bulletins des souscriptions au Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes par M. l'ABBÉ TANGUAY, seront reçues au Bureau du soussigné et par nos agents aux conditions du Prospectus, c'est-à-dire à \$2.50 le volume, jusqu'au premier Juin prochain, en conséquence des retards qui ont eu lieu dans la distribution des prospectus.

> E. SENÉCAL, Editeur, Rue St. Vincent, No. 10, Montreal.

PATATES GARNETTE CHILI

VENDRE 200 minots de Patates Garnette Chili. Cette es-A pèce est garantie pour produire le double des autres sortes. Cette année elles ont autant produit qu'à l'ordinaire, et elles sont aussi garanties pour ne point se gâter.

Aussi quelques minots d'avoine de Norvège.

S'adresser au soussigné à Québec.

21 avril 1870.

LOUIS BILODEAU.

VOINE DE NORVEGE A VENDRE.—Le soussigné offre en vente 50 minots de cette avoine récoltée à Ste. Anne Pete dernier, et supérieure à celle achetée aux Etats Unis. - Prix : le minot, \$5; ½ minot, \$3; ½ de minot, \$2.

7 avril 1870.

FIRMIN H. PROULX. Editeur de la Gazette des Campagnes, Ste. Anne de la Pocatière.

APPRENTIS TYPOGRAPHES DEMANDÉS

EUX jennes gens désirant apprendre la typographie trouveraient immédiatement de l'emploi à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, en s'adressant à l'Editeur Propriétaire.

A VENDRE A LA FERME-MODELE DE STE. ANNE

EUX Taureaux, 3 Ayrshire, ages de deux ans...

Conditions faciles. Ste. Anne de la Pocatière, 31 mars 1870.

J. ROY, C. P.

SOCIETE D'AGRICULTURE DE KAMOURASKA

'ETALON Young Messenger achete par cette société à l'ex-position provinciale de London, Haut-Canada, l'automne dernier, servira dans la saison prochaine anx conditions suivantes, suvoir :

Pour les membres de la société, \$4 par saillie.

Pour ceux qui ne le sont pas, mais qui résident dans le comte,

Ponr ceux qui résident en dehors du comté, \$10."

Une remise sera faite à ceux qui amènerent plusieurs juments. Young Messenger est mi-sang, age de einq ans. Il vient par son père du celèbre Hamiltonian et par sa mère de Warrior dont les descendants ont acquis une grande réputation.

La société d'agriculture de Ramouraska va rendre un grand service aux éleveurs de chevaux du comté. Ils s'empresseront sans donte de profiter de l'occasion qui lenr est offerte n des conditions si faciles. Un bon cheval est toujours un article de grande valeur, soit que le propriétaire le destine à la vente, soit qu'il le garde pour son prepre usage Six piastres ne sont rien lorsqu'il s'agit de quadrupler la valeur d'un poulain.

S'adresser à.

AUGUSTE CASGRAIN MEMBER & A Rivière-Ouelle.

31 mars 1870.